


LE BUDGET DU PROJET

DEPENSES		RECETTES	
TRANSPORTS <i>Ex : train, bus, frais d'essence, péages etc.</i>	AUTOFINANCEMENT <i>obligatoire</i>	ACTIONS, INITIATIVES POUR FINANCER	
HEBERGEMENT <i>Ex : Hôtel, Camping, Auberge de jeunesse etc.</i>		ENTRÉES DU PUBLIC	
NOURRITURE <i>Ex : Courses alimentaires, traiteur, restaurant etc.</i>		APPORTS PERSONNELS	
MATÉRIEL <i>Ex : achat ou location, fournitures, sono etc.</i>	AIDES FINANCIERES EXTERIEURES	AUTRES BOURSES	
PRESTATIONS <i>Ex : Entrées, intervenants etc.</i>		SUBVENTIONS	
ASSURANCES <i>Ex : Responsabilité civile, matériel, participants etc.</i>		PARTICIPATION AUTRE STRUCTURE	
PUB ET COMMUNICATION <i>Ex : Impressions affiches, flyers, photos etc. etc.</i>	AUTRES		
AUTRES	MONTANT AJIR SOLLICITÉ	<i>Max 50% du budget Max 2000 €</i>	
TOTAL DÉPENSES		TOTAL RECETTES	

 Veuillez indiquer toutes les dépenses et les recettes de votre projet. Il faudra joindre à votre dossier tout justificatifs (devis, brochures de prix etc.) pouvant expliquer les chiffres de votre budget. Votre budget doit être à l'équilibre, c'est à dire que le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

ENGAGEMENT PORTEU(R)(SE) DE PROJET

JE SOUSSIGNÉ.E REPRÉSENTANT.E DU PROJET
 DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE
 DU RÈGLEMENT DU DISPOSITIF AJIR ET M'ENGAGE À EN RESPECTER LES MODALITÉS.
 FAIT À SIGNATURE :
 LE



et tes idées s'illuminent

DOSSIER AJIR

“Actions Jeunes Initiatives Responsabilités”

Titre du projet :

Nom du porteur du projet :

Adresse mail :

Téléphone :

Une commission d'attribution sera organisée minimum 15 jours après la date de réception du dossier complet.

Les dossiers sont à envoyer :

Par voie postale : **Ligue de l'enseignement de Normandie**
5 boulevard de la Dollée, 50000 Saint-Lô

OU

Par mail : **ajir@laliguenormandie.org**

AJIR est un dispositif financé par :



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Manche



AJIR est soutenu techniquement par :



EQUIPE ET ACCOMPAGNEMENT

LA DESCRIPTION DE VOTRE PROJET

CORRESPONDANT(E) DU PROJET

NOM : PRÉNOM:
DATE DE NAISSANCE :/...../..... SITUATION :
(lycéen, collégien, etc..)
ADRESSE POSTALE :

COÉQUIPIER(E)S DU PROJET



Vous devez indiquer l'ensemble des membres de l'équipe projet. Tous les membres doivent avoir entre 11 et 25 ans. Attention, pour les membres mineurs, vous devez avoir une AUTORISATION PARENTALE (à retrouver sur www.ajir-manche.fr)

Nom prénom	Age	Situation	Signature

POINT D'APPUI À L'ENGAGEMENT



Dans le cadre du dispositif un soutien technique vous est apporté par le réseau des Points d'Appui à l'Engagement. Les Points d'Appui pourront vous aider sur l'aspect méthodologique et vous apporter de précieux conseils. Pour déposer un dossier AJIR, au moins une rencontre avec un Point d'Appui à l'Engagement est nécessaire (par téléphone, en visio ou en physique). La liste et les coordonnées des Points d'Appui est disponible sur www.ajir-manche.fr

QUEL POINT D'APPUI A L'ENGAGEMENT AVEZ-VOUS CONTACTÉ ?

AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE AUTRE PERSONNE/STRUCTURE ?

Si oui, merci de préciser : NOM : (Personne ou structure)
ADRESSE MAIL :
TÉLÉPHONE :



Vous pouvez présenter de manière libre votre projet (textes, vidéos, images..), c'est à vous de choisir. Voici les informations à faire paraître dans votre présentation pour permettre de vérifier l'éligibilité de votre projet. Un conseil : pensez bien que les personnes qui vont lire ne connaissent pas votre projet, n'hésitez pas à être complet dans les explications.



QUEL EST VOTRE PROJET ?



COMMENT EST NÉ VOTRE PROJET ?



Soyez le plus clair possible pour que l'on puisse comprendre en quelques phrases ce que vous avez envie de faire. Racontez-nous d'où cette idée provient, ce qui vous motive...



QUELLES SONT LES INITIATIVES QUE VOUS AVEZ DÉJÀ PRISES POUR RÉALISER VOTRE PROJET ?



QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES DE VOTRE PROJET ? COMMENT S'ORGANISENT-ELLES DANS LE TEMPS ?



Le dispositif AJIR n'accompagne pas les projets qui ont débuté avant la rencontre avec le jury. Décrivez les phases de réflexions, de préparations, l'action en elle-même et l'après-projet. Vous devez fournir un rétroplanning ou un tableau de répartition de tâches.



COMMENT ALLEZ-VOUS FAIRE CONNAÎTRE VOTRE PROJET ?



L'un des critères d'obtention de la bourse AJIR est la mise en valeur du projet et la communication. Auprès de qui et comment allez-vous communiquer sur votre projet ? Soit pour obtenir de nouveaux partenaires, soit pour le valoriser.



QU'EST-CE QUE CE PROJET VA APPORTER AUX AUTRES ? ET A VOUS-MÊME ?



AJIR est un dispositif qui accompagne les projets des jeunes ayant un IMPACT LOCAL et une UTILITÉ SOCIALE. Même si votre projet va vous apporter à vous, il faut aussi qu'il serve aux autres. Comment allez-vous répondre à un besoin, partager votre expérience ou bien quel est l'intérêt de votre projet pour les autres ?



UNE FOIS VOTRE PROJET RÉALISÉ, QUELLES SUITES ENVISAGEZ-VOUS ?